

RIDEAU HALL

OTTAWA

GOVERNMENT HOUSE

16 MAY 1985

Sir,

I have the honour to inform you that the Right Honourable Brian Dickson, The Chief Justice of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, will proceed to the Senate Chamber to-day, the 16th day of May, 1985, at 5.55 p.m., for the purpose of giving Royal Assent to certain Bills.

I have the honour to be,
Sir,
Your obedient servant,

A. P. SMYTH.

Deputy Secretary to the Governor General.

The Honourable
The Speaker of the Senate,
Ottawa.

Ordered, That the communication do lie on the Table.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Riel, P.C., calling the attention of the Senate to his tenure as Speaker of the Senate, his experiences and his recommendations to the Senate,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Davey, seconded by the Honourable Senator Frith:

That the Senate authorize arrangements for radio and television broadcasting of its proceedings and those of its committees,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Argue, P.C., calling the attention of the Senate to certain failures and shortcomings of the First Ministers' Conference held in Regina in February 1985,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

RIDEAU HALL

OTTAWA

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 16 MAI 1985

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Brian Dickson, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 16 mai 1985, à 17 h. 55, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veillez agréer,
Monsieur le Président
l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de Cabinet adjoint,

A. P. SMYTH.

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Riel, C.P., attirant l'attention du Sénat sur son passage à la Présidence du Sénat, ses expériences et ses recommandations au Sénat en conséquence,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Davey, appuyé par l'honorable sénateur Frith,

Que le Sénat autorise les arrangements nécessaires pour radiodiffuser et télédiffuser ses délibérations et celles de ses comités,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue, C.P., attirant l'attention du Sénat sur certains aspects décevants et certaines lacunes de la Conférence des premiers ministres tenue à Regina, en février 1985,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.